



ECOLE DES DEUX RIVES

Mise au concours

La Commission Intercommunale des Ecoles primaires d'Isérables, Leytron, Riddes et Saillon met au concours pour l'année scolaire 2023-2024 les postes suivants :

- Enseignant-e généraliste en 1-2H, temps partiel (10 périodes), lundi et mardi après-midi, centre scolaire de Riddes.
- Enseignant-e généraliste en 5-6H, temps partiel (16 à 18 périodes, avec titulariat), jours à définir, centre scolaire de Saillon.
- Enseignant-e généraliste en 7-8H, temps partiel (18 périodes, avec titulariat), centre scolaire de Riddes.
- Enseignant-e AC&M (9 à 15 périodes), centres scolaires de Riddes et Isérables.

Entrée en fonction : 17 août 2023

Titres et conditions d'engagement : selon les dispositions légales en vigueur (LPSO, 400.2)

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des titres et diplômes, extrait du casier judiciaire inférieur à 3 mois et références préciseront clairement le(s) poste(s) convoité(s). Elles doivent être adressées en courrier A jusqu'au **15 mars** (date du timbre postal) à la Direction de l'Ecole des Deux Rives, Rue de Combremont 6, 1908 Riddes.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Johan Epiney, directeur, au 079/662.94.31.

Le 2 mars 2023